

# STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PORT  TROIS-RIVIÈRES



SUIVI DU PLAN D'ACTION EN  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
BILAN 2020

# INTRODUCTION

---

Le Port de Trois Rivières, situé dans la ville du même nom, s'étend sur 2,7 km de façades de quais le long du fleuve Saint Laurent. Faisant partie des 17 administrations portuaires canadiennes, le Port de Trois-Rivières offre, en toutes saisons, une vaste gamme d'installations et de services à l'industrie maritime. Ses différents terminaux peuvent accueillir du vrac solide et des marchandises générales, à l'intérieur comme à l'extérieur, ainsi que du vrac liquide.

Il est un acteur important du développement économique régional, national et international pour des secteurs industriels majeurs, tels que l'aluminium, la foresterie et l'agroalimentaire. Véritable plateforme intermodale avec ses liens ferroviaires et routiers, le Port de Trois-Rivières constitue un maillon essentiel des chaînes d'approvisionnement reliant de nombreuses entreprises québécoises et canadiennes à leurs marchés outremer. Les 250 navires qu'il accueille annuellement relie quelque 125 ports dans 50 pays alors que 11 000 wagons et 55 000 camions empruntent chaque année ses installations.

En collaboration avec ses manutentionnaires, l'Administration portuaire de Trois-Rivières (APTR) a déployé de nombreuses actions visant l'amélioration continue et le développement durable. Le Port de Trois-Rivières et son développement durable, c'est une approche au cœur des efforts entrepris depuis plusieurs années pour assurer un développement harmonieux et cohérent avec son voisinage.

Un port durable recherche le juste équilibre entre les sphères économique, sociale et environnementale dans son développement. En tant que Port urbain, les défis à relever sont quotidiens et motivent notre communauté portuaire à toujours faire mieux.

Le Conseil d'administration et les Directions s'engagent à remplir la mission de l'APTR de maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales de ses activités grâce à une saine gouvernance orientée par une vision durable. Cette section précise l'engagement de l'APTR à déployer des orientations cohérentes et pérennes encadrées de principes directeurs durables.

Un port durable apporte la prospérité économique par le biais du commerce et son positionnement dans le marché, il interagit dans une communauté engagée et active, il maintient l'intégrité de l'environnement afin de prospérer dans un environnement sain.

Notre engagement durable comprend différentes actions regroupées autour de six thèmes pour 2020.



# DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de *Cap sur 2030*, une des orientations stratégiques de l'APTR porte sur l'amélioration de façon continue du bilan environnemental, social et économique des activités portuaires. L'APTR a ainsi choisi de mettre l'accent sur des orientations qui permettront de consolider les fondations d'une démarche de développement durable progressive et participative, qui répond aux défis actuels et qui aideront les générations futures à répondre aux défis à venir!

Ce rapport sur l'état d'avancement présente les actions réalisées au cours de 2020, mais cela ne s'arrête évidemment pas là. D'autres orientations vers le développement durable seront publiées au cours de l'année 2021.

Voici quelques exemples de l'intégration au quotidien des principes de développement durable au Port :

- Une transparence des activités du Port;
- L'autonomie financière afin d'assurer la pérennité des infrastructures;
- L'utilisation optimale des installations afin de soutenir les exportateurs et importateurs et maximiser les retombées économiques;
- Une approche collaborative entre les utilisateurs du Port pour assurer une amélioration continue des résultats environnementaux;
- La réalisation d'évaluations environnementales robustes et rigoureuses pour minimiser les impacts environnementaux des projets;
- Une utilisation efficace des espaces du Port pour répondre aux besoins sociaux et économiques en gardant une faible empreinte environnementale.

# SYNTHÈSE DES ACTIONS MENÉES EN 2020

01

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION CONSTANTE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR ASSURER UNE QUALITÉ D'AIR SAIN ET SÉCURITAIRE

02

ASSURER UN ENVIRONNEMENT STIMULANT ET SÉCURITAIRE POUR LES EMPLOYÉS ET UTILISATEURS DU PORT

03

PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION ÉCORESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT AINSI QUE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

04

PROMOUVOIR LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR L'EXEMPLE

05

CONTRIBUER AUX DIMENSIONS ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN SOUTENANT LES COMMUNAUTÉS PORTUAIRE ET URBAINE

06

SE Doter d'infrastructures modernes et réduire les dépenses énergétiques

# 01

## Poursuivre l'amélioration constante de la performance environnementale pour assurer une qualité d'air sain et sécuritaire

L'APTR a déployé un réseau d'outils pour son suivi environnemental (qualité de l'air, niveau sonore, vibrations et conditions météorologiques). Le réseau est constitué de quatre néphélomètres (moniteurs de poussières), de trois sonomètres (moniteurs de bruit), un géophone triaxial (moniteur de vibrations) et de trois stations météorologiques. Les données recueillies par les moniteurs sont ainsi synchronisées avec les indicateurs météorologiques (ex. : température, humidité relative, pression atmosphérique, vitesse du vent, quantité de pluie, etc.) permettant de poser des hypothèses sur la provenance des émissions. Ce réseau de moniteurs est déployé aux limites de la zone portuaire, soit à l'interface du site portuaire et de la communauté avoisinante.

Ces outils permettent à la communauté portuaire d'approfondir la connaissance des mesures générées, de compléter un processus de veille préventive efficace et d'initier des interventions rapides lorsque cela s'avère nécessaire. Ils permettent de plus de travailler, en collaboration avec nos manutentionnaires, à définir des indicateurs et convenir d'un plan d'action visant l'amélioration continue afin de combler les écarts entre la situation identifiée et celle désirée.



Localisation des moniteurs de suivi du Port

## 02 Assurer un environnement stimulant et sécuritaire pour les employés et utilisateurs du Port

Afin de renforcer la conformité réglementaire sur le territoire du Port, de nouvelles directives ont été mises en application au cours de l'année pour viser un environnement sécuritaire pour les utilisateurs du Port.

L'APTR a mis en application la directive **Pratiques et procédures** qui s'appliquent à tous les navires présents dans les eaux du Port de Trois-Rivières. Ces pratiques et ces procédures ont été élaborées pour promouvoir la sécurité, la sûreté et l'efficacité de la navigation ainsi que la protection de l'environnement dans les eaux territoriales du Port.

L'APTR a établi la **Procédure d'application de la Loi sur l'évaluation d'impact (LEI)** pour s'assurer que les aspects environnementaux et sociaux des nouveaux projets, activités ou types d'opérations, incluant la manutention de nouveaux produits, répondent aux exigences de la LEI. Les règles décrites dans cette Loi et ses règlements sont essentiels pour protéger notre environnement et nos collectivités, tout en veillant à ce que les projets durables puissent être réalisés.

Pour soutenir les utilisateurs du Port, l'APTR a créé la **Procédure de déclaration d'une urgence environnementale**. Cette Procédure apporte une aide pour déterminer les urgences environnementales et déversements rapportés et bien définir quand ils sont susceptibles d'entraîner des impacts environnementaux importants.

Le **Guide des bonnes pratiques environnementales et opérationnelles** incite la communauté portuaire à l'application de pratiques durables pour gérer les conflits d'usage. C'est un défi primordial et quotidien de concilier les activités industrielles avec l'environnement urbain adjacent. Pour gérer les conflits d'usage et les harmoniser davantage dans un Port urbain, l'APTR préconise l'application de bonnes pratiques environnementales et opérationnelles visant à réduire les nuisances. Il s'agit donc de faire connaître, promouvoir et inciter à l'application de bonnes pratiques, ainsi que d'encourager l'implantation d'initiatives volontaires pour harmoniser les usages.

## 03 Promouvoir une consommation écoresponsable et respectueuse de l'environnement ainsi que la réduction des déchets

L'APTR a procédé cette année à l'installation de deux bornes de recharge électrique pour véhicules au stationnement de son bâtiment administratif. Accessibles aux employés, clients et partenaires en visite à l'APTR, ces bornes encouragent l'utilisation de véhicules électriques ou hybrides ayant un impact réduit sur l'environnement.

La crise sanitaire combinée à la résilience de notre organisation ont également entraîné des changements et mesures d'ajustement qui résultent à une réduction des effets sur les changements climatiques des systèmes naturels et humains. Le télétravail imposé à la majorité des employés de l'APTR fait sans contredit diminuer l'empreinte carbone en réduisant l'énergie utilisée dans les bureaux, la consommation de papier et les émissions de gaz émis lors des déplacements pour le travail.



## 04 Promouvoir les principes de développement durable par l'exemple

L'APTR souhaite démontrer son implication et valoriser des pratiques exemplaires soutenant les principes d'un développement plus durable pour le Port. Ainsi, en 2020, elle a adhéré aux orientations de l'Agenda 2030 de l'Association internationale villes et ports (AIVP). Il s'agit de la première initiative mondiale qui adapte les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le contexte spécifique des relations Ville-Port. L'Agenda AIVP 2030 replace ces objectifs de gouvernance mondiale dans le contexte des villes portuaires afin d'aider les acteurs urbains et portuaires à élaborer des projets et des plans d'action qui contribuent à promouvoir le développement durable et les relations Ville-Port. Par son adhésion, l'APTR vise à mobiliser et à se développer autour des principes mondiaux de développement durable.





# 05

## Contribuer aux dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable en soutenant les communautés portuaire et urbaine

Un Port urbain comme le nôtre doit, de façon incontournable, participer à améliorer la capacité de notre société à assurer le bien-être de tous. Et c'est pourquoi l'APTR contribue à la réduction des inégalités sociales en supportant des fondations et organismes dédiés à cette cause, voire même en réalisant directement des projets. Plusieurs membres de l'équipe accordent également du temps bénévole à diverses causes et ces implications sont encouragées.

Avec le contexte de pandémie qui a prévalu en 2020 et la pression supplémentaire qu'il a apporté pour les gens dans le besoin, l'APTR a débloqué un budget spécial pour soutenir des organismes situés dans les premiers quartiers et offrant de l'aide de première ligne.

Un autre moyen visant à ce que le milieu local retire des bénéfices de la présence du Port est précisé dans la politique d'achat de l'APTR. En effet, cette politique prévoit que l'achat et l'utilisation du savoir-faire local doivent être favorisés, en plus d'accorder une préséance aux produits issus du commerce équitable.

Les relations avec les communautés autochtones sont également importantes pour le Port et des liens solides, basés sur la confiance mutuelle, ont été créés. Elles sont non seulement consultées dans le cadre du développement du Port, mais elles sont aussi devenues des partenaires dans la réalisation de projets.

Du point de vue économique, le Port soutient plus de 2000 emplois directs, indirects et induits et ses retombées économiques annuelles s'élèvent à près de 220 M\$. En 2020, 3,3 millions de tonnes métriques de marchandises y ont transité pour un commerce évalué à 3,6 milliards de dollars.

Il entretient des liaisons maritimes avec quelque 125 ports dans 50 pays et dessert des entreprises de plusieurs régions du Québec (76 % du tonnage), de l'Ontario (20 %), de l'Ouest canadien (2 %) et d'ailleurs en Amérique du Nord (2 %). Il répond aux besoins de nombreux secteurs clés de l'économie canadienne, soit les industries manufacturières (43 % du tonnage), agroalimentaires (26 %), minières (25 %) et énergétiques (6 %).

Notons que la pénurie de main-d'œuvre qui prévaut au Québec n'épargne malheureusement pas le Port de Trois-Rivières et la communauté portuaire a poursuivi ses efforts de recrutement au cours de la dernière année. Cette problématique est toutefois directement liée à une situation des plus positives, soit la croissance considérable des activités que connaissent nos partenaires manutentionnaires.

## 06 Se doter d'infrastructures modernes et réduire les dépenses énergétiques

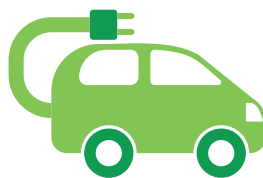
La lutte aux changements climatiques dépasse largement le mandat des gouvernements. Elle est l'affaire de tous. C'est pourquoi le Port de Trois-Rivières fait le choix d'agir pour protéger le climat, mais aussi pour se tailler une place dans le marché de la croissance économique propre et énergétique.

Le monde entier reconnaît le caractère inévitable du virage vers l'énergie propre et la réduction des dépenses énergétiques, entraînant une mutation des marchés vers des économies à plus faible consommation de carbone. Pour demeurer concurrentielle, l'APTR doit exercer un leadership fort afin d'encourager les utilisateurs et clients du Port à faire de bons choix énergétiques, en réduisant les déchets et en investissant dans le renouvellement des sources d'énergie.

En intégrant sa stratégie de carboneutralité à même son plan stratégique *Cap sur 2030*, l'APTR vise la prise d'actions concrètes pour réduire la contribution des activités portuaires aux émissions de GES et atteindre l'objectif cible d'être un Port carboneutre.

Les actions prises pour atteindre la carboneutralité stimuleront inévitablement des investissements dans l'innovation, car plusieurs changements seront induits par des innovations technologiques comme les voitures électriques, les énergies nouvelles ou renouvelables, les bâtiments durables, de même que l'intelligence artificielle qui viendra assister la gestion de l'énergie.

Déjà nos fonds d'investissement en Innovation et Environnement, annoncés en 2019, constituent des actions qui s'inscrivent dans la stratégie de carboneutralité.





# CONCLUSION

---

L'APTR travaille constamment à améliorer ses pratiques de gestion durable. Consciente de ses responsabilités en matière de protection de l'environnement et de développement durable, elle veille à ce que l'ensemble des activités se déroule en visant un Port durable en constante amélioration de sa performance. Il s'agit d'actions concrètes que le Port, aidé de sa communauté, a réalisées afin de créer une économie durable, de protéger l'environnement et d'améliorer le bien-être des citoyens, des travailleurs et des utilisateurs.

Dans le cadre de la planification stratégique *Cap sur 2030*, l'APTR s'engage à réaliser des projets qui devront de façon incontournable : respecter les principes du développement durable, être avant-gardistes, refléter la dimension urbaine du Port et être économiquement viables pour assurer sa pérennité. Il est tout à fait possible d'intégrer efficacement et de façon novatrice les aspects environnementaux, sociaux et économiques du développement durable dans les nouvelles constructions, tout en assurant une autosuffisance financière.